



Pessac, le 5 Septembre 2017

Compte Rendu Réunion Mairie/Fédération des Quartiers de Pessac du 25 août 2017

Participants :

Mairie de Pessac : Aurélie LEREBOURG (DGA)

Fédération de Quartiers : Jacques DA ROLD – J. Claude JUZAN – Michel KWIATKOWSKI

Ordre du jour :

Dossier « demande de subventions »

Pour faire face à l'évolution des documents à remplir dans le cadre des demandes de subventions et devant les difficultés que rencontrent les représentants des différentes Associations de Pessac à rédiger leurs demandes, une formation est programmée au niveau de la Fédération et de l'Association MDA dès le 30 septembre 2017.

Le but est de préparer cette formation et de donner aux associations les informations pertinentes.

J. Claude JUZAN demande à la Mairie si le document CERFA actuel sera celui qui servira de support aux prochaines demandes de subventions.

Aurélié LEREBOURG confirme que le document actuel sera reconduit et continuera à être utilisé encore quelque temps.

Un nouveau support fera l'objet d'une discussion entre les représentants des associations et la Mairie de Pessac, mais il faut compter quelques mois avant qu'il ne voit le jour.

A noter les problèmes rencontrés jusqu'à ce jour lorsqu'il y a une demande multiple qui touchent plusieurs services de la Mairie.

Par exemple :

- la vie associative pour le fonctionnement de nos Associations de Quartiers (Fédération, Comités et Syndicats de Quartier)
- le service Culture pour une activité « chorale »
- l'espace sénior pour une séance « actualisation du code de la route »
- le service Espace Public pour une « demande transport »
- le service Culture pour « Musique dans les quartiers ».

Les associations doivent pouvoir disposer d'un point d'entrée à la « Vie Associative »

Cette organisation des échanges entre les associations et la Mairie est partagée par Aurélié Lerebourg qui par ailleurs est tout à fait consciente des problèmes actuels.

Un point d'entrée unique sera instauré très rapidement sous la forme d'un Guichet Unique.

Subvention « Aide à la communication » d'un montant de 3000 euros est reconduite en 2017.

Subvention « Musique dans les quartiers » :

Pour 2017, le dossier de répartition des 8100 euros entre les différents quartiers a été préparé par la Fédération en liaison avec Isabelle LAFON du service Culture de la Mairie. La subvention sera versée par la Mairie directement aux Comités et Syndicats de Quartier. Ces derniers transmettront ultérieurement les pièces justificatives à la Mairie.

Pour 2018, chaque quartier fera sa demande directement à la Mairie via le document CERFA existant.

Calendrier de mise à disposition des salles de quartiers et autres :

Les associations ont besoin de connaître la disponibilité ou non des salles qu'elles ont demandé. Les demandes faites via internet devraient recevoir une réponse systématique ce, qui n'est pas le cas actuellement.

Le fonctionnement du service en charge de cette prestation ainsi que l'information des associations sont à revoir.

J. Claude JUZAN évoque les problèmes liés aux différents documents utilisés par la Maison des

Associations.

Exemple : CERFA envoyé par le quartier du Monteil à la Mairie dans le cadre de leur fête de quartier. Le CERFA relatif à la loterie organisée à l'occasion de la fête de quartier du Monteil n'a toujours pas obtenu de réponse de la Mairie.

A l'inverse le document demandé pour l'organisation d'un Loto programmé à l'occasion de cette fête de quartier n'a aucune valeur juridique, comme cela à déjà été signalé lors de l'audience auprès de Mr le Maire le 12 Mai.

Aurélie LEREBOURG confirme ces propos en indiquant que ce document CERFA ne sera plus demandé.

Jacques DA ROLD réitère sa demande d'une réunion avec tous les utilisateurs des salles de quartiers afin de faire un point précis sur le fonctionnement de celle-ci, de même il souhaite disposer de la salle de l'Orangerie pour une exposition peinture au cours d'un week-end prolongé (vendredi après-midi jusqu'au lundi matin). Cette salle est bien adaptée à ce type d'événement.

Aurélie LEREBOURG indique qu'elle est d'accord pour la tenue d'une telle réunion, elle nous informe que la ville va embaucher au 1 octobre une Directrice et un Directeur Adjoint au Service Vie Associative. En ce qui concerne les expositions une réflexion est en cours.

Le 04 septembre à 14h00 : réunion sur la répartition des stands mis en place à l'occasion de la journée des Associations.

Michel KWIATKOWSKI

Jean Claude JUZAN